

SALARIES, APPRENTIS, POURQUOI VOTER FO AUX ELECTIONS TPE 2016 ?

◆ VOTER C'EST SIMPLE !

Par correspondance ou par vote électronique : chaque salarié concerné recevra le matériel de vote.

◆ VOTER C'EST IMPORTANT !

Voter FO, c'est voter pour des représentants déterminés à défendre votre pouvoir d'achat et à améliorer vos conditions de travail. C'est notre préoccupation, notre engagement.

◆ VOTER C'EST VOTRE INTERET !

Voter FO, c'est nous donner plus de poids dans les négociations pour améliorer et faire vivre votre convention collective, votre vote est essentiel.

EN SAVOIR PLUS—NOUS CONTACTER

◆ FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS
ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE

◆ UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE
DE LA SANTE PRIVEE

153-155 Rue de Rome 75017 Paris

Tel: 01 44 01 06 10 Fax: 01 42 27 29 90

www.unsfo.org

Du 28 novembre
au 12 décembre 2016

Donnez du poids
à vos droits !

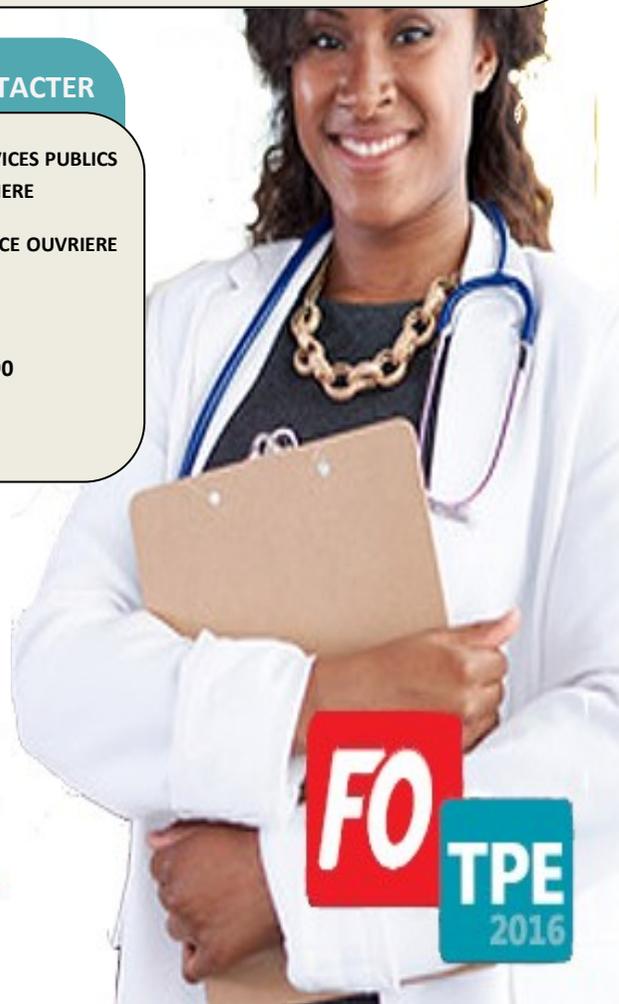
Votez FO !
Et faites voter FO

Salaire, emploi, conditions
de travail, santé, retraite,
formation ...

EN SAVOIR PLUS - NOUS CONTACTER

www.info-tpe.fr

la plate-forme Internet
des salariés des TPE



TPE 2016 SALARIÉ DES CABINETS MÉDICAUX

J'AI DES DROITS. JE M'INFORME !



La grande élection syndicale
pour les salariés des
Très Petites Entreprises

www.info-tpe.fr



EN DECEMBRE 2016,
LES SALARIES DES TRES PETITES ENTREPRISES
SERONT APPELES A VOTER POUR
LEUR SYNDICAT.
CES ELECTIONS ONT LIEU TOUS LES QUATRE ANS.



FORCE OUVRIERE EST PRESENT PARTOUT OÙ VOTRE VOIX DOIT ÊTRE ENTENDUE

SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES (MOINS DE 11 SALARIÉS) VOUS ALLEZ VOTER

FORCE OUVRIERE est le syndicat qui négocie pour vous la convention collective nationale des cabinets médicaux.

Voter c'est participer à la désignation de salariés qui siègeront dès 2017 dans les commissions paritaires régionales. Désignés de façon proportionnelle au regard des voix obtenues aux élections des TPE, **les élus FORCE OUVRIERE travailleront en toute indépendance pour l'intérêt des salariés du secteur.**

Lors de ces commissions régionales les sujets suivants seront abordés : emploi, conditions de travail, formation, conflit, activités sociales.

FO EST PRESENT PARTOUT OÙ VOTRE VOIX DOIT ETRE ENTENDUE

FORCE OUVRIERE est représentée au sein de **la commission paritaire nationale de la convention collective nationale des cabinets médicaux.** Instance qui permet de négocier des accords de branche et faire évoluer la convention collective nationale. Elle porte vos revendications, négocie les minima sociaux, les grilles de salaires, les classifications, l'ancienneté, la prévoyance, la formation professionnelle de votre convention collective nationale.

CE QUE FORCE OUVRIERE A OBTENU

- ◆ Revalorisations salariales avec l'augmentation de la valeur du point
- ◆ Accord relatif à la couverture santé complémentaire
- ◆ Une véritable prise en compte de votre formation professionnelle

CE QUE FORCE OUVRIERE REVENDIQUE

- ◆ Une amélioration des conditions de travail
- ◆ Des véritables augmentations de salaires
- ◆ Une mise en place d'une nouvelle grille de classification avec de vrais coefficients pour l'ensemble des personnels des cabinets médicaux
- ◆ Un véritable déroulement de carrière (ancienneté, nouvel échelon, Etc...)
- ◆ L'abrogation de la loi travail et la restauration de la hiérarchie des normes